

**Neopost confiant dans la résolution des différends en contrefaçon
qui l'opposent à Pitney Bowes**

Paris, le 5 novembre 2002 - Neopost, le premier fournisseur européen et le deuxième fournisseur mondial de solutions de traitement du courrier, confirme que Pitney Bowes a lancé des actions contre Neopost devant les Cours de Justice du Connecticut aux Etats-Unis et de Toronto au Canada.

Ces actions prétendent que certains produits Neopost seraient en contrefaçon de certains brevets détenus par Pitney Bowes. Neopost souligne, qu'à ce jour, il n'a pas été officiellement signifié de ces actions. Neopost ne peut donc pas faire de commentaires.

Neopost comprend que sans notification officielle dans les 60 jours pour le Canada et 120 jours pour les Etats-Unis, les actions seraient considérées comme nulles et non avenues. Dans l'hypothèse où Neopost serait notifié, il coopérerait pleinement avec les deux juridictions pour fournir toute information pertinente et nécessaire.

Neopost respecte les droits de propriété industrielle des tiers et s'est engagé dans des programmes très importants de recherche et de développement, qui lui ont permis de constituer un très large portefeuille de brevets. Neopost a depuis toujours développé ses produits en ayant à l'esprit le respect des brevets de Pitney Bowes. C'est pourquoi, Neopost pense que le risque que certains de ces produits soient finalement déclarés en contrefaçon de brevets de Pitney Bowes est relativement faible.

Neopost est engagé dans des discussions avec Pitney Bowes et espère que ces différends seront prochainement résolus sans avoir à rentrer dans de longues procédures judiciaires.

Neopost

Neopost est le premier fournisseur européen et le deuxième fournisseur mondial d'équipement de salles de courrier et de solutions logistiques. Neopost offre des solutions les plus avancées en matière d'affranchissement en ligne ou en local, d'insertion de mailings volumineux, d'expédition de colis au coup par coup et de traçabilité logistique.

Basé en région parisienne, Neopost est présent directement sur les principaux marchés : Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Allemagne, Canada, Italie, Pays-Bas, Belgique, Espagne, Irlande et Japon. Les produits de Neopost sont vendus dans 70 pays.

En 2001, Neopost a réalisé un chiffre d'affaires de 575 millions d'euros. En 2002, Neopost a acquis Ascom Hasler, troisième fournisseur mondial de solutions de traitement du courrier, et Stielow, le premier fournisseur de plieuses / inséreuseuses en Allemagne.

Neopost est une société cotée au Premier Marché d'Euronext Paris et fait partie du SBF 120 et du Next 150.

Pour toute information supplémentaire vous pouvez contacter :

Gaële CHAGNAUD, Relations Investisseurs

Tél : 01 45 36 31 39

Fax : 01 45 36 30 30

E-mail : g.chagnaud@neopost.fr

Florence LAROCHE, Gavin Anderson & Company

Tél : 01 53 83 31 72

Fax : 01 53 83 31 62

E-mail : flaroche@gavinanderson.fr

Ou consulter notre site Internet : www.neopost.com